



PRÉFET DE LA CÔTE-D'OR

Cabinet du Préfet

Service régional et départemental
de la communication interministérielle

09/11/2015

La direction départementale de la protection des populations (DDPP) intervient dans un élevage pour sauver des bovins en situation d'abandon

Jeudi 5 novembre en début de matinée, les services de la DDPP de la Côte-d'Or sont intervenus dans un élevage de la commune d'Essey pour mettre fin aux mauvais traitements subis par 9 bovins détenus dans des conditions de quasi-abandon.

Les services de la DDPP avaient déjà constaté lors de précédentes inspections dans cet élevage que les conditions d'hébergement et d'entretien des animaux étaient très préjudiciables à leur état de santé : locaux mal entretenus, pas d'accès permanent à un point d'abreuvement, sous alimentation des animaux, malnutrition des jeunes bovins dont la croissance a été gravement altérée, carences en soins vétérinaires.

L'absence de réactivité de la part du propriétaire des animaux, malgré les mises en garde répétées de la DDPP, a conduit l'administration, avec le soutien des organisations professionnelles agricoles et le concours de l'autorité judiciaire, de la gendarmerie, de l'association OABA¹ et de la mairie d'Essey, à effectuer le retrait des animaux. En application de la procédure de sauvegarde prévue par la loi², les 9 bovins ont été acheminés dans un site d'élevage mis à disposition par l'OABA où ils seront détenus dans l'attente d'une décision judiciaire sur le devenir des animaux et sur les sanctions pénales à prononcer à l'encontre des propriétaires.

¹ OABA : Œuvre d'Assistance aux Bêtes d'Abattoir (*association de protection animale reconnue d'utilité publique*)

² Article L.214-23 du code rural et de la pêche maritime